



## Compte-rendu de réunion

### Conseil Municipal du 22 janvier 2015 à 20h00

**Présents** : Mmes Marie-Laure FRIEZ – Mélanie GANTHIER – Séverine HENRY – MM. Frédéric BLANC – Guy COURTOT – Jean-Pierre DEMARCHE – François DIOGUARDI – Patrick MUTSCHLER – Pascal PORTIER – Alex THOMAS – Régis VASSELET

**Procurations** : /

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : M. Alex THOMAS

**Le compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.**

#### **Prise en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme par la CAB**

La loi ALUR abaisse le seuil de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat. De ce fait, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les Communes compétentes en matière d'Autorisations D'occupation des Sols (ADS) et membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants ne pourront plus y prétendre.

31 de ses Communes membres étant concernées, la CAB a donc décidé d'assurer l'instruction des ADS. Pour Botans, cette prise en charge interviendra au 1<sup>er</sup> juin 2015.

Certains Conseillers font part de leurs craintes pour l'avenir de notre Commune et son indépendance compte tenu des pouvoirs transférés à la CAB.

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire,

Avec 10 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal approuve la modification statutaire de la CAB habilitant ses services à instruire les ADS, accepte le principe de la gratuité des interventions de la CAB, et autorise Mme le Maire à signer la convention cadre et tout autre document s'y afférant.

#### **Questions et informations diverses**

- **Présence d'une stagiaire du 9 au 20 février 2015** : elle se chargera principalement de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
- **Repas des Anciens des 5 Communes** : il s'est déroulé le 18 janvier dernier à la salle des fêtes de Dorans avec au total 155 personnes, dont 133 invités ( 1 couple pour Botans). Tout s'est très bien passé.
- **Cérémonie des Vœux du 11 janvier 2015** : Mme le Maire remercie les Conseillers pour la participation de chacun et en particulier Mélanie GANTHIER pour l'organisation.

- **PLU** : le 18 décembre 2014, Madame Sylviane FOURE, Commissaire Enquêteur, a transmis son rapport de synthèse et ses conclusions au Tribunal Administratif. Madame FOURE a émis un avis favorable, à condition toutefois de prendre en compte la mise à jour du règlement, concernant l'ensemble des prescriptions, des zones concernées par le risque d'inondation (PPRI de la Savoureuse, Atlas des zones inondables de la Douce). De notre côté, la municipalité a demandé au bureau d'études Natura de modifier certains éléments du règlement du PLU afin de répondre au mieux aux remarques émises par le Commissaire Enquêteur et les différents organismes de l'Etat (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA), Syndicat Mixte du SCOT, ...). Une fois corrigé, ce PLU devra être soumis à l'approbation du Conseil Municipal avant d'être adressé à la Préfecture pour approbation définitive.

En conséquence, une réunion de travail de la Commission PLU est prévue prochainement avec les personnes désirant y participer

- **Carnet blanc** : M. Cédric PRESTAVOINE et Mme Linda THANACODY se sont unis à Botans le 15 janvier 2015 à 17h00
- **Journées de quête au profit du Secours Catholique les 7 et 8 février 2015** : suite à la demande de Mme Josette HOUGLEUR, la salle de l'ancienne école sera mise à sa disposition pour recevoir les personnes désirant faire un don. M. Pascal PORTIER suggère de contacter le Président de la CAB pour acquérir, si possible, des tables, chaises et autre mobilier déclassés pour meubler cette salle.
- **Budget 2015** : une réunion de préparation est à prévoir début mars.
- **Déneigement des chemins d'accès aux exploitations agricoles** : Mme le Maire a sollicité M. Benoît COURTOT pour un entretien à ce sujet, elle attend de le rencontrer
- **Eclairage public** : deux lampadaires ne fonctionnent pas (devant les propriétés LAZZARIS et COLLAS). Cela sera signalé à l'Entreprise Baumgartner
- **Colis de Noël** : 33 colis ont été distribués à raison d'un colis par personne de plus de 70 ans. Nous avons reçu une lettre de remerciement de Mme Bernadette MUTSCHLER
- **L'enseigne Cuisinella** envisage de se déplacer dans le bâtiment mitoyen à celui qu'elle occupe actuellement.

**La séance est levée à 21h00**

**Fait à Botans, le 28 janvier 2015**

**Mme le Maire,**

**Marie-Laure FRIEZ**